Envoye en préfecture le 04/10/2017

Reçu en préfecture le 04/10/2017

Affiché le

510

22

14

ID:040-214003139-20170927-2017_F6-DE

DEPARTEMENT DES LANDES

Nombre de Conseillers en exercice :
(-1 démission : Laurine COUFFIGNAL) :
Nombre de présents :
Nombre de votants

Nombre de votants : 20 Date de convocation : 21/09/2017

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

DES

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

du 27 septembre 2017

--- 000 ---

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept septembre, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents: MM. BROQUÈRES, LAMOTHE (a procuration pour Mme DARGELOSSE), Mme DEGOS, M. DUBOS (a procuration pour Mme BRUGAT), Mme COURROS (a procuration pour Mme DAUGREILH), MM. MARSAN, LAFOURCADE (a procuration pour M. TAUZIA), GAILLARDET, DUBUN, BRUEY (a procuration pour Mme CHAPUIS), GOSSELIN, Mme GARRIDO (a procuration pour Mme CELIMON), M. DUPLA, Mme THIEBLIN.

Etaient excusés: Mmes BRUGAT (a donné procuration à M. DUBOS), DARGELOSSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), DUBOIS-MAURY, CHAPUIS (a donné procuration à M. BRUEY), M. TAUZIA (a donné procuration à M. LAFOURCADE), Mme DAUGREILH (a donné procuration à Mme COURROS) M. DUCASSE, Mme CELIMON (a donné procuration à Mme GARRIDO).

Un scrutin a eu lieu, Mme COURROS Evelyne a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance F Délibération n°6

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Ville de TARTAS - Budget principal - Tableau des effectifs - Création de poste d'Agent de maîtrise

Dans le cadre du fonctionnement des services municipaux et notamment du Centre technique municipal, il est proposé à notre assemblée de créer un poste d'Agent de maîtrise, catégorie C, filière technique.

Cette création de poste permettra notamment de conforter l'organisation des services sur les missions du quotidien, plus particulièrement le suivi de l'entretien de la commune voirie propreté urbaine en ce compris la démarche Zéro phyto.

Après avis favorable du CT, l'assemblée délibérante donne un avis favorable pour la création de ce poste au tableau des effectifs.

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 04/10/2017

Reçu en préfecture le 04/10/2017

Affiche le

54.0

ID:040-214003139-20170927-2017 F6-DE

A l'unanimité

DONNE un avis favorable pour la création de ce poste au tableau des effectifs.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Jean-Krancon BROQUÈRES